

antidoping.ch



Le Statut concernant le dopage en vigueur de Swiss Olympic s'applique à toutes les manifestations de course à pied et de walking. Des contrôles antidopage peuvent être effectués. Par leur participation, les sportives et les sportifs se soumettent aux règles antidopage de Swiss Olympic et reconnaissent la compétence exclusive de la Chambre disciplinaire pour les cas de dopage de Swiss Olympic ainsi que du Tribunal Arbitral du Sport à Lausanne excluant ainsi la juridiction ordinaire.

www.antidoping.ch

Für alle Lauf- und Walkingevents gilt das aktuelle Doping-Statut von Swiss Olympic. Es können Dopingkontrollen durchgeführt werden. Sportlerinnen und Sportler unterstellen sich mit der Teilnahme den Anti-Doping-Regeln von Swiss Olympic und anerkennen die exklusive Zuständigkeit der Disziplinarkammer für Dopingfälle von Swiss Olympic sowie des Tribunal Arbitral du Sport in Lausanne unter Ausschluss der ordentlichen Gerichte.

www.antidoping.ch